

ser en sa main l'aumône qu'on vous a donnée pour lui. L'enfant de la "Crèche" est trop faible pour aller vers vous, mais il vous tend ses petites mains : venez vers lui !

En l'honneur de l'Enfant Jésus, qui souffrit lui aussi de faim et de froid dans sa "Crèche", on vous demande de sacrifier CINQ SOUS PAR ANNÉE pour le soulagement des orphelins ; ceux-ci dès qu'ils pourront joindre leurs mains et parler à Dieu, prieront pour leurs jeunes bienfaiteurs, demandant la conservation de leur innocence et la prolongation de leurs jours heureux.

A l'Hospice St-Vincent de Paul, on chantera une GRAND'MESSE ANNUELLE, dans l'octave de Noël, pour tous les enfants qui, en donnant CINQ SOUS, auront leur nom inscrit dans un cœur en vermeil suspendu au cou de l'Enfant Jésus. Préparez votre obole au petit orphelin, et envoyez-la avec votre nom à l'adresse suivante :

HOSPICE SAINT-VINCENT DE PAUL (Crèche),
Ville Montcalm,
QUEBEC.

C'est là qu'on recevra toute aumône, quelle qu'elle soit, et qu'on conservera avec reconnaissance le nom et la mémoire des donateurs.